



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3232 — Mercredi 26 Novembre 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2008 -3 » 2-4

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE AMEN DE LEASING -AMEN LEASE- 5

COURBE DES TAUX

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

6

EMISSION D'EMPRUNT
OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIETES

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE
- TUNISIE LEASING 2008-3 -

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Tunisie Leasing, réunie le 29 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 50 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du 9 septembre 2008 a décidé d'émettre une première tranche d'un montant de **15 millions de dinars** objet de la présente opération, aux conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : «Tunisie Leasing 2008-3».

Montant : 15 000 000 dinars divisés en 150 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et le 27 janvier 2009 date limite de clôture des souscriptions.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêt différents aux choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Taux fixe : 6,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,5% pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 septembre 2008, qui est égale à 5,228%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,228%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2008-3 » seront émises pour une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt. La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,767 années**.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27 janvier 2009**.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **27 janvier 2014**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **27 janvier** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **27 janvier 2010**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21 novembre 2008** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **27 janvier 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission au **27 janvier 2009**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 novembre 2008** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Tunisie Leasing 2008-3», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente choisis par ce dernier.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation : La présente émission a reçu la note BBB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 07/10/2008.

Cotation en bourse : La Société Tunisie Leasing s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Tunisie Leasing 2008-3» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : La Société Tunisie Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt «Tunisie Leasing 2008-3», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le n° **08-0629** en date du **05 novembre 2008**, du document de référence « TL 2008 » enregistré par le CMF sous le n° **08-0004** en date du **15 août 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le n° **08-0004/A001** en date du **05 novembre 2008** seront mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing , Centre Urbain Nord, avenue Hedi Karray, 1082 Mahrajène, Tunisie Valeurs, Intermédiaire en Bourse, sis 17 rue de Jérusalem 1002 Tunis, les autres intermédiaires en bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

2008 - AS - 923

ASSEMBLEE GENERALE

**SOCIETE AMEN DE LEASING
AMEN LEASE
(SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION)**

Siège Social : 124, Avenue de la Liberté -1002 Tunis -

La Société Amen Lease (Société en Liquidation) porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Vendredi 28 Novembre 2008 à 10H**, au siège d'Amen Lease, sis au 124, Avenue de la liberté -1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Le point sur la situation de la liquidation de Amen Lease,
2. Questions diverses.

2008 - AS - 935

AVIS

COURBE DES TAUX DU 26 NOVEMBRE 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,343%		
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,344%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,348%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,350%	1 002,822
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009	5,365%		
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009	5,353%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,397%	1 017,072
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"	5,617%		1 010,750
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,964%		1 005,281
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,034%	1 065,037
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,066%	1 100,658
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,148%	1 042,231
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,378%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,442%		1 019,146
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,816%		1 006,319

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 25/11/2008	LIQUIDATIVE du 26/11/2008	DEPUIS LE 31/12/2007 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	125,093	125,125	4,082	3,37%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	103,152	103,163	3,489	3,37%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	101,828	101,839	3,407	3,32%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	104,518	104,530	3,812	3,64%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	104,100	104,100	4,206	4,02%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	104,355	104,367	4,215	4,02%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	102,786	102,797	3,835	3,72%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	102,630	102,642	3,783	3,66%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	105,800	105,812	3,913	3,69%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	104,610	104,632	4,045	3,86%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	107,571	107,583	4,166	3,86%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	103,554	103,567	4,035	3,87%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	102,956	102,968	3,906	3,76%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	105,517	105,528	3,723	3,51%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	104,032	104,044	3,894	3,73%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	105,488	105,498	3,835	3,62%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	105,803	105,815	3,833	3,61%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	103,734	103,744	3,520	3,38%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	104,923	104,936	3,998	3,80%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	104,006	104,019	4,012	3,73%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	102,600	102,613	4,420	4,24%
FINA O SICAV	FINACORP	-	103,336	103,348	3,348	3,35%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	103,202	103,211	3,211	3,21%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	100,986	100,996	0,996	1,00%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,136	1,136	0,034	3,09%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,787	10,788	0,389	3,74%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,372	10,373	0,377	3,62%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 102,528	102,607	2,607	2,61%
FCP SECURAS	STB Manager	-	102,150	102,161	2,161	2,16%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	100,091	100,101	0,139	0,14%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,346	41,350	1,488	3,73%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,046	30,049	1,116	3,86%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	75,594	75,594	2,401	3,25%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	103,428	103,344	20,296	23,98%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	1 041,913	1 039,421	185,805	21,36%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	64,211	63,721	0,967	1,50%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	100,989	100,784	2,267	2,20%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	59,554	58,962	4,204	7,49%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	44,984	44,620	-1,195	-2,54%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	50,767	50,567	3,512	7,24%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	94,869	94,550	3,458	3,69%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,194	94,464	7,078	7,95%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,419	13,392	1,063	8,37%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	75,798	74,722	7,487	11,04%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	194,241	192,878	27,491	16,26%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	109,511	109,044	-0,516	-0,45%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 452,370	1 444,801	249,257	20,49%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 682,524	1 659,627	194,472	13,27%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 143,756	142,004	11,859	8,95%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 135,515	134,697	9,048	7,00%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 123,268	123,024	9,413	7,94%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,619	1,602	0,206	14,76%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,423	1,410	0,115	8,88%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 148,129	8 025,825	-716,733	-8,08%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,076	11,050	0,791	7,47%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,814	11,769	1,351	12,65%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,448	13,321	2,598	23,87%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,451	12,320	2,087	19,80%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 102,603	101,508	3,921	3,91%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 104,655	103,285	4,545	4,51%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,142	105,210	5,576	5,53%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,476	13,348	2,773	26,22%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 062,558	1 059,663	40,642	3,99%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 409,888	5 380,907	380,907	7,62%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 114,035	113,473	13,473	13,47%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 106,854	105,710	5,710	5,71%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 034,008	1 030,627	30,627	3,06%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	103,880	103,155	3,155	3,16%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	491,304	486,710	-13,290	-2,66%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 106,753	106,705	6,705	6,71%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	102,396	101,269	1,269	1,27%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,187	100,141	0,141	0,14%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,208	100,166	0,166	0,17%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,231	100,205	0,205	0,20%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	-	100,188	-	-
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	-	100,164	-	-

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS